

RAPPORT D'ÉVALUATION
PROJET D'OFFRE DE FORMATION POUR
LE CONTRAT 2020-2024

Université de Cergy-Pontoise - UCP

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 10/12/2019



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Emmanuelle Gurtner, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

PRÉSENTATION

L'Université de Cergy-Pontoise (UCP) présente un projet de formation structuré autour de cinq champs de formations : *Humanités et arts*, *Droit et sciences politiques*, *Management*, *Sciences de la modélisation et de l'ingénieur*, et enfin *Éducation*. Le périmètre disciplinaire de cette offre en accréditation est demeuré stable par rapport à celui présenté dans le bilan d'autoévaluation. En revanche, les périmètres des champs présentés dans le projet ont évolué, avec une recombinaison significative de deux champs sur cinq.

Le champ *Éducation* de l'université est défini autour de mentions de master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) assurées par l'École Supérieure de Professorat et d'Éducation (ESPE) de l'académie de Versailles. L'offre de formation portée par l'ESPE est co-accréditée par six partenaires, dont l'Université de Cergy-Pontoise. Le champ *Éducation* comprend également une nouvelle mention de licence *Sciences de l'éducation* – qui existait mais non ouverte – ainsi que deux nouvelles mentions STAPS (*Sciences et techniques des activités physiques et sportives*), pour lesquelles la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Paris Seine vient d'être accréditée : *STAPS éducation et motricité* et *STAPS management du sport*, formations issues de l'intégration de l'École supérieure des métiers du Sport (ILEPS) dans le futur grand établissement qui regroupera l'UCP et plusieurs autres établissements.

Le champ *Droit et sciences politiques*, comme son nom l'indique, couvre les sciences juridiques et politiques. Les formations relevant des sciences politiques sont assurées au sein de l'IEP de Saint Germain en Laye, et les formations relevant du droit sont assurées au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit. Au sein du champ, l'offre de formation évolue : il est proposé de fermer une licence (licence d'administration publique), de créer une licence professionnelle, et l'offre en master est restructurée. Au final, le champ comporte deux licences, une licence professionnelle (LP) en demande de création, et huit masters. Deux laboratoires viennent en soutien de cette offre de formation (Laboratoire d'études juridiques et politiques (LEJEP), Centre de philosophie juridique et politique (CPJP)).

Le champ de formations *Humanités et arts* n'a pas connu non plus de changement de périmètre disciplinaire et rassemble les formations de sciences humaines (lettres, langues, histoire, géographie) et arts et patrimoine. Les formations sont portées par deux UFR (Lettres - Sciences Humaines et Langues et Études Internationales) et disposent de trois laboratoires supports (Agora (Civilisations, identités culturelles, textes et francophonies), LT2D (Lexiques, Textes, Discours, Dictionnaires), MRTE (Géographie, mobilités, réseaux, territoires, environnement)).

Les champs *Modélisation et management* et *Sciences et ingénierie* présentés lors de l'autoévaluation ont fait l'objet d'une profonde reconfiguration. Il avait été fait le constat, dans le rapport d'évaluation Hcéres, de dynamiques divergentes au sein du champ *Modélisation et management* :

- entre d'une part, les formations en mathématiques - économie - finance - informatique - physique, relevant de disciplines appelées à se rassembler en recherche autour des sciences de la modélisation, pôle transdisciplinaire apparu à l'occasion des réponses à divers appels à projets du Plan d'Investissement d'Avenir,
- et d'autre part, les formations en management, les sciences de gestion semblant rester en marge des projets de recherche autour des sciences de modélisation, mais demeurant caractérisées côté formation par une dynamique plus forte en termes de démographie étudiante et d'attentes des milieux socioprofessionnels.

L'université a choisi de traiter ces divergences en séparant les deux groupes de formation. Ainsi, l'ensemble des formations relevant de l'économie, de la finance, des mathématiques, de la physique et de l'informatique sont désormais intégrées au champ *Sciences et ingénierie*, ré-intitulé à cette occasion *Sciences de la modélisation et de l'ingénieur*. Les formations relevant du management forment à elles seules le champ désormais dénommé *Management*. C'est l'unique champ mono disciplinaire de l'Université de Cergy-Pontoise. Il compte une licence, douze licences professionnelles, et un master. Les formations du champ sont assurées principalement par l'UFR Économie Gestion et l'Institut universitaire de technologie (IUT), certains parcours de licences professionnelles étant toutefois rattachés à l'UFR Lettres et Sciences Humaines. L'offre de formation est adossée au laboratoire THEMA (THéorie Économique, Modélisation et Applications), qui est une unité mixte de recherche (UMR CNRS 8184) spécialisée en sciences économiques et en sciences de gestion.

En ce qui concerne le champ *Sciences de la modélisation et de l'ingénieur*, il couvre désormais les disciplines de la chimie, des sciences de la Terre et des planètes, environnement, des sciences du vivant, de l'informatique et des sciences de l'ingénieur (électronique, énergie, automatique, génie civil), ainsi que, pour les sciences de la modélisation, les mathématiques, la physique, l'économie et la finance. Les formations sont

portées par quatre composantes : l'UFR Sciences et Techniques, l'UFR Économie-gestion, l'IUT, et l'école d'ingénieurs École internationale des sciences du traitement de l'information (EISTI). Dans ce nouveau périmètre disciplinaire, l'offre de formation proposée est identique à la précédente, à l'abandon près d'une licence professionnelle. Elle compte 34 formations, dont 10 licences, 14 licences professionnelles, et 10 masters, parmi lesquelles 12 formations issues de l'ancien champ *Modélisation et management* (4 licences, 3 licences professionnelles et 5 masters). L'offre de formation est adossée à un nombre important d'équipes de recherche : Équipe de Recherche sur les Relations Matrice Extracellulaire-Cellules (ERRMECe), laboratoire Géosciences et Environnement Cergy (GEC), laboratoire de Mécanique et Matériaux du Génie Civil (L2MGC), Laboratoire Analyse et Modélisation pour la Biologie et l'Environnement (LAMBE), Laboratoire de Chimie Biologique (LCB), Laboratoire d'Étude du Rayonnement et de la Matière en Astrophysique et atmosphères (LERMA), Laboratoire de Physique des Matériaux et des Surfaces (LPMS), Laboratoire de Physicochimie des Polymères et des Interfaces (LPPI), laboratoire Systèmes et Applications des Technologies de l'Information et de l'Énergie (SATIE) et l'UMR THEMA.

AVIS SUR L'OFFRE DE FORMATION PROPOSÉE

Il a été difficile d'apprécier complètement l'offre de formation licence-master-doctorat (LMD) proposée, les informations délivrées lors de l'autoévaluation ayant souvent manqué, y compris concernant les perspectives d'évolution. Les fiches projet déposées, globalement succinctes, n'ont pas toujours comblé ce manque. La visite à l'Université de Cergy-Pontoise a néanmoins permis de lever plusieurs interrogations, sur l'autoévaluation dans l'établissement, et sur les évolutions à venir de l'offre de formation portée par l'université, amenée à se recomposer dans un nouvel établissement.

L'Université de Cergy-Pontoise s'oriente désormais vers la construction d'un nouveau Grand établissement, avec l'intégration d'une école d'ingénieurs, et deux nouveaux établissements-composantes associés que sont l'ILEPS et l'École Pratique de Service Social (EPSS). Des rapprochements s'effectuent avec plusieurs partenaires du territoire (CRR de Cergy Pontoise, École nationale d'Arts de Paris-Cergy, École d'architecture de Versailles, École du paysage de Versailles, ESSEC...). La portée et les modalités de ces partenariats, rapprochements et collaborations sont à ce jour en construction. La dynamique de projet portée par l'établissement est forte, côté formation comme côté recherche, et prévoit la création de différents cursus hors LMD.

L'université devra donc concilier les points forts qu'elle a construits jusqu'à présent, et qui la confortent dans son rôle d'université jeune, de proximité et en adéquation avec son territoire, avec son projet stratégique et la recomposition d'un nouvel établissement autour d'une ambition affichée d'« Université internationale de recherche », sachant que la concurrence régionale en la matière est particulièrement vive avec des acteurs majeurs très établis à Paris ou à proximité immédiate (Paris Saclay, par exemple).

Concernant le LMD, le périmètre disciplinaire de l'université demeure inchangé dans le projet d'offre de formation présenté (dossier d'accréditation). Les champs de formations proposés sont globalement cohérents et l'offre de formation de l'université bien structurée dans ces champs. Il est à noter que les champs couvrent un périmètre disciplinaire plus large que l'offre présentée, soit parce que de nombreuses formations assurées par l'université ne relèvent pas du LMD (DUT, DU, LPI, CMI, DI, DN...), soit parce que ces champs englobent des formations (hors LMD) assurées par des composantes bientôt associées ou des partenaires (les formations en arts notamment).

L'offre de formation LMD de l'université, présentée pour accréditation, se caractérise par un ancrage fort dans le territoire. Souvent, les formations font la preuve d'un souci de différenciation, ce qui leur permet de se démarquer d'une offre de formation abondante dans la région. L'alternance est globalement bien développée, les relations et partenariats avec les milieux socioéconomiques (CFA, entreprises...) sont nombreux, et particulièrement marqués au niveau des licences professionnelles, comme au niveau de certains masters. Les relations établies dans ces formations sont riches et foisonnantes, mais l'ensemble peut apparaître disparate, voire éparpillé, et trop peu structuré.

L'approche par les compétences, l'innovation pédagogique restent très largement de l'initiative des acteurs de proximité, et donc diversement développées, ou alors cantonnées dans des cursus spécifiques hors LMD (CMI, par exemple). Les choses pourraient évoluer avec la structuration ou la consolidation de services d'appui dédiés et à l'occasion de la concrétisation de projets tels que la mise en place du collège universitaire (projet Nouveau Cursus à l'Université (NCU) lauréat) et de *graduate schools* (un projet d'école universitaire de recherche (EUR) ayant déjà été retenu).

Concernant plus spécifiquement chacun des champs de formations, plusieurs constats et observations méritent d'être formulés :

Le champ *Humanités et arts* s'appuie sur plusieurs dispositifs structurants, à savoir un NCU collège universitaire, une EUR Humanités, Création, Patrimoine, un rapprochement avec des écoles (école de design) et entretient des collaborations avec plusieurs partenaires du territoire (CRR de Cergy Pontoise, École nationale d'Arts de Paris-Cergy, École d'architecture de Versailles, École du paysage de Versailles...). Il s'inscrit donc pleinement dans la stratégie énoncée par l'université. L'environnement recherche est solide, constitué de trois laboratoires (Agora, LD2T, MRTE), et une école doctorale.

Il convient de souligner la cohérence du champ et des formations qui lui sont attachées. L'offre de formations évolue dans le projet au niveau master. Plusieurs mentions de masters sont ainsi créées avec des intitulés spécifiques pour certains d'entre eux. Le projet s'est affiné avec des rapprochements bénéfiques comme le parcours *Patrimoine, tourisme et projets culturels internationaux*, demandé initialement comme mention, devenant un parcours de la nouvelle mention *Territoires : cultures, patrimoines, paysages*.

La dimension internationale, enjeu fort dans la stratégie de l'établissement, est déclinée dans ce champ à travers différents dispositifs annoncés, comme des délocalisations, des double-diplômes, des campus délocalisés, et des projets d'Universités européennes qui seront autant de leviers pour favoriser le développement de la mobilité des étudiants. Cela sera particulièrement pertinent dans le champ *Humanités et arts* au sein duquel plusieurs formations, malgré une forte dimension internationale, affichent aujourd'hui une trop faible mobilité (licence *Langues étrangères appliquées* - LEA, licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* - LLCER).

Concernant le champ *Droit et sciences politiques*, l'offre de formation présentée ne couvre que les formations proposées par l'UFR Droit, et un nouveau master en sciences politiques, issu d'une restructuration et en co-accréditation dans lequel l'IEP de Saint Germain en Laye est impliqué.

Les modifications apportées dans le projet, tant au niveau licence qu'au niveau master, répondent le plus souvent à un manque de cohérence et de lisibilité pointé par le rapport d'autoévaluation. Ainsi, au niveau licence, sont proposées la suppression de la *Licence d'administration publique* (LAP), et celle du parcours *Droit allemand*. La dimension internationale qui constitue l'un des points forts du champ n'en est pas affectée, étant donné que les parcours *Droit anglo-américain* et *Droit latino-américain* de la licence mention *Droit* sont conservés, ainsi que la *Licence intégrée franco-allemande en droit*. La création d'une licence professionnelle *Activités juridiques : assistants juridiques* est proposée : cette création semble pertinente mais ce renforcement bienvenu de la professionnalisation et des relations avec le monde socio-professionnel pourrait également être effectué dans la licence *Droit*.

L'offre de formation évolue également au niveau master. Une mention autonome *Droit de la santé* est créée, issue de la transformation d'un ancien parcours du master mention *Droit public*. Dans le master *Droit public*, le parcours *Droit des contentieux publics* est réaménagé avec une nouvelle maquette et est désormais ouvert à l'alternance. Un parcours *Droit des libertés* est créé, dans l'objectif, notamment, que cette voie attractive favorise une poursuite d'étude en doctorat. Dans la mention *Droit des affaires*, le parcours *Droit des sociétés*, en double emploi avec le *Diplôme de juriste conseil d'entreprise* (DJCE) est supprimé, et un nouveau parcours *Droit de la consommation et des pratiques commerciales* est créé. Au sein de la mention *Droit privé* le parcours *Droit privé des affaires* est supprimé, de manière opportune, ainsi que le parcours de master 1 *Droit notarial* qui ne débouchait sur aucun master 2. Les autres mentions de master sont proposées pour un renouvellement à l'identique : *Droit international*, *Master intégré franco-allemand en droit* et *Droit social*.

En définitive, la nouvelle offre de formation a gagné en lisibilité et en cohérence. Le projet révèle la volonté de renforcer la professionnalisation dans le champ *Droit et sciences politiques*, tant au niveau licence (avec la création d'une licence professionnelle), qu'au niveau master (avec le développement de l'apprentissage et des contrats de professionnalisation). La forte dimension internationale constitue toujours l'un des points forts du champ, et permet à l'offre de formation de se démarquer parmi une offre régionale très abondante. En revanche, la dynamique de recherche (ou d'EUR) n'apparaît pas, alors que l'université en fait un axe stratégique majeur. Les liens entre la Faculté de droit et l'IEP restent peu formalisés (pas de passerelles par exemple) et se résument à quelques circulations étudiantes et à l'intervention d'enseignants-chercheurs dans les deux institutions.

Le champ de formations *Management* dans son nouveau périmètre est monodisciplinaire donc très cohérent, même s'il peut paraître étroit en l'état comparé aux autres champs de l'université, tous pluridisciplinaires. De plus, une distinction *a priori* artificielle est faite entre d'une part la gestion, que l'établissement rattache au champ et qui est amenée à intégrer une future école d'ingénieurs, et le management, constituant à lui seul

un champ à part tout en restant ancré à l'UFR Économie Gestion pour la licence et le master. Il serait plus clair et moins problématique de parler de finance, au lieu de gestion, en ce qui concerne les formations concernées rattachées au champ *Sciences de la modélisation et de l'ingénieur*.

Les diplômes du champ *Management* sont globalement bien positionnés, avec souvent un souci de démarcation par rapport à une offre régionale particulièrement riche. Les formations bénéficient ainsi d'une bonne attractivité tout en répondant aux besoins des milieux professionnels. Certaines formations peuvent s'étoffer de nouveaux parcours comme la LP mention *Management des transports et de la distribution* qui intègre un parcours *Transport de marchandises* (demandé initialement sous forme d'une mention portée par le champ *Humanité et arts*) ou encore la LP mention *Commercialisation de produits et services* intégrant un nouveau parcours *Commercialisation des produits et des services sportifs*. Le master bénéficie d'une restructuration de ses parcours en marketing qui conforte la filière. L'alternance est particulièrement développée dans ce champ, avec des liens avérés avec les entreprises et l'ensemble des acteurs socio-économiques du territoire. La présence des enseignants-chercheurs dans un certain nombre d'équipes de formation est insuffisante, une attention particulière doit être portée sur ce point.

Si l'offre de formation à l'intérieur du champ *Management* est cohérente, la stratégie de l'université quant à ce champ reste en cours de construction. Des collaborations étroites sont annoncées avec l'ESSEC, qui portera une *graduate school* de management en projet, à laquelle seront rattachées les formations de la nouvelle université. L'ESSEC continuerait de se spécialiser en formation sur les métiers du *top management* tandis que l'université se consacrerait au *middle management*. La dynamique recherche soutenant le champ du côté de l'université reste cependant, dans le projet présenté, des plus discrètes.

Le champ de formations *Sciences de la modélisation et de l'ingénieur* a évolué en intégrant des licences, licences professionnelles et masters dans les domaines des mathématiques, de la physique, de l'informatique et de l'économie-finances au champ précédemment appelé *Sciences et ingénierie*. Ceci est expliqué essentiellement par la future intégration de l'école d'ingénieurs EISTI, et la demande de création d'une nouvelle école portée par les UFR EG, ST et l'EISTI. Il est prévu que cette école porte cinq titres d'ingénieurs (*Génie mathématiques appliquées, Génie informatique, Génie civil, Génie biotechnologies et Chimie*). La présence de l'économie s'explique par les sciences de la modélisation (master en actuariat notamment). En complément des laboratoires et des écoles doctorales déjà identifiées dans le champ *Sciences et ingénierie*, on notera qu'une école doctorale *Économie, management, mathématiques, physique et sciences informatiques* marque également les liens entre économie, mathématiques et physique. La restructuration du champ est donc cohérente avec la stratégie que porte l'université pour les cinq années à venir.

Le premier cycle du champ *Sciences de la modélisation et de l'ingénieur* est attractif et répond aux besoins du territoire. Le taux de réussite en licence pourrait être amélioré par différentes mesures (contrats pédagogiques, etc.) mais ce qui est mis en place concrètement en dehors des dispositifs classiques (usage du numérique, service d'ingénierie pédagogique) reste peu connu. La structuration future qui intègre des écoles vise à améliorer l'attractivité en master. Un effort pourrait aussi être porté sur le développement de l'internationalisation des formations (cours de spécialité en langue étrangère, projet avec des universités internationales...).

AVIS SUR L'ORGANISATION ET LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION

Les champs de formation ne font l'objet d'aucun dispositif propre de pilotage ou même d'animation. Le pilotage est réalisé au niveau des instances centrales, et décliné ensuite par les composantes de formation. Le pilotage prévu permet de mettre en miroir les orientations du Conseil de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et les délibérations de la commission des moyens émanant du Conseil d'administration (CA). Il reste à voir si ces modalités permettront un réel pilotage de l'offre de formation dans sa globalité, et selon quelles priorités. Des tensions existent, avec certaines équipes pédagogiques semblant manquer d'enseignants-chercheurs, ou certaines formations avec de très faibles effectifs étudiants.

L'université gagnerait à encourager des dispositifs d'animation au niveau des champs, notamment pour coordonner ou faire interagir les différents acteurs (composantes, composantes associées, équipes de formation...) dont le fonctionnement semble très cloisonné, afin de structurer les partenariats avec les milieux socio-économiques et d'élargir leur portée à d'autres acteurs ou formations, ou pour y décliner des dimensions stratégiques adoptées par l'établissement mais devant faire l'objet d'une appropriation voire d'adaptations en fonction des champs, comme l'international, ou la recherche. Une déclinaison et une

opérationnalisation par champ des orientations stratégiques pourraient contribuer à réduire le décalage perceptible entre le projet stratégique, très volontariste, décliné par l'université, et la réalité du pilotage de proximité des formations.

L'offre de formation de l'Université a été difficile à apprécier en raison de la fréquente indisponibilité d'informations essentielles à l'évaluation, quant à l'attractivité des formations, leurs effectifs, les taux de réussite, les poursuites d'études, et l'insertion professionnelle des diplômés. De plus, ces données n'ont hélas que trop rarement fait l'objet d'une analyse approfondie lors de l'autoévaluation. Ces éléments font montre d'un degré faible d'appropriation de l'exercice d'autoévaluation par les acteurs, ainsi que d'une certaine difficulté rencontrée par l'établissement dans la définition et le déploiement de dispositifs de pilotage institutionnalisés.

Témoigne également de cette difficulté l'absence fréquente de conseils de perfectionnement (CP). Lorsqu'ils existent, leurs compositions et modalités de fonctionnement posent souvent question : des conseils d'UFR tiennent parfois lieux de conseils de perfectionnement, des CP souvent sans étudiants ou sans personnels administratifs, ou sans personnalités extérieures, une absence apparente de décisions et d'orientations issues de ces conseils à fins d'amélioration des formations. A cet égard, le récent cadrage par l'établissement des conseils de perfectionnement est plus que bienvenu. Il reste pour l'établissement à s'assurer que ces conseils, une fois installés et conformes, disposeront bien des informations nécessaires à leur pilotage, et qu'ils s'en empareront effectivement afin de faire évoluer les formations dans un souci d'amélioration continue.

Il convient de relever la volonté forte de l'établissement de mettre en place un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants. Enfin, si la pratique des enquêtes d'insertion professionnelle semble commencer à s'installer, avec une enquête à 30 mois systématique mentionnée en 2018 sur les LP et les masters, on ne saurait qu'encourager les enquêtes d'échéances plus réduites, et leur extension sur les licences. Enfin, plus généralement, l'étude des trajectoires étudiantes, avec l'analyse des taux de réussite, des poursuites d'études, ou du devenir des sortants en cours de formation compléterait utilement le dispositif.

Il faut ainsi saluer et encourager les démarches entreprises par l'établissement pour consolider son pilotage, en dépit de leur caractère tardif. D'ailleurs, les modifications proposées dans le nouveau projet d'offre de formation présentée à l'accréditation montrent un souci global de tenir compte des observations faites par le Hcéres dans le rapport bilan, même si les réponses apportées sont de qualité variable selon les formations.

Si l'université a le souci de montrer sa volonté de progresser dans les voies préconisées par le Hcéres (conseil de perfectionnement, évaluation des enseignements, enquêtes d'insertion professionnelle notamment), elle pourrait aussi poursuivre sa réflexion sur la place que les étudiants pourraient occuper dans le pilotage des formations et de l'offre de formation, étudiants dont le rôle reste peu visible jusqu'à présent.

Lors de la visite du site, l'équipe présidentielle a présenté son projet de transformation de l'UCP en un nouvel établissement, qui s'appuie sur une ambition très forte de développement d'une université de formation et recherche d'excellence à dimension internationale. Ainsi il en ressort un contraste entre d'une part, les ambitions stratégiques de l'université, et d'autre part l'organisation et le pilotage actuels de l'offre de formation LMD. La réussite du projet passe notamment par le développement d'une culture et de dispositifs de pilotage solides et bien appropriés par les acteurs, au niveau de l'établissement comme au niveau plus fin des formations, pas seulement dans les dispositifs plus particuliers (PIA...), mais aussi dans les cursus LMD classiques.

Par ailleurs, le projet s'appuie sur un redimensionnement des champs de formations et la diversification des cursus, avec notamment la création d'une grande école d'ingénieurs pluraliste en sciences et technologie, économie et gestion, tout en conservant les formations actuelles de master. On peut se demander si le processus de transformation annoncé, son organisation et les ressources affectées à son déploiement permettront un maintien de ressources suffisant dans toutes les formations et continueront de prendre en compte le maintien de l'ancrage de l'université dans son territoire ainsi que les spécificités de son bassin de recrutement local.

LES FORMATIONS

Champ Sciences de la modélisation et de l'ingénieur

| Intitulé de la mention | L/LP/M | Établissement(s) | Avis sur l'accréditation |
|---|--------|------------------------------|--|
| Chimie | L | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Économie | L | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Électronique, énergie électrique, automatique | L | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable avec recommandation : Effectuer un suivi de l'attractivité de la licence EEA (effectifs, réussite). |
| Génie civil | L | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Informatique | L | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Mathématiques | L | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Physique | L | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Physique, chimie | L | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Sciences de la Terre | L | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Sciences de la vie | L | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |

| | | | |
|--|----|------------------------------|----------------|
| Biologie analytique et expérimentale | LP | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Chimie : formulation | LP | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie | LP | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique | LP | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux | LP | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Métiers de l'informatique : applications web | LP | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Métiers des réseaux informatiques et télécommunications | LP | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Métiers du BTP : bâtiment et construction | LP | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Métiers du BTP : génie civil et construction | LP | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Métiers du BTP : travaux publics | LP | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web | LP | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel | LP | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |

| | | | |
|--|----|------------------------------|---|
| Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement | LP | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle | LP | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Biologie-santé | M | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Chimie | M | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Économie | M | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Électronique, énergie électrique, automatique | M | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable avec recommandation : Effectuer un suivi de la réussite en M1. |
| Finance | M | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Génie civil | M | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Informatique et ingénierie des systèmes complexes | M | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Mathématiques | M | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Physique | M | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Sciences de la Terre et des planètes, environnement | M | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |

Champ Humanités et arts

| Intitulé de la mention | L/LP/M | Établissement(s) | Avis sur l'accréditation |
|---|--------|------------------------------|--|
| Anglais-histoire | L | Université de Cergy-Pontoise | Création Avis favorable |
| Géographie et aménagement | L | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Histoire | L | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Langues étrangères appliquées | L | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales | L | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Lettres | L | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Métiers de la communication : chargé de communication | LP | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Métiers des arts culinaires et des arts de la table | LP | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable avec recommandation : Intégrer des étudiants en cours de cursus dans le conseil de perfectionnement |
| Métiers du commerce international | LP | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable avec recommandation : Renforcer l'implication des enseignants-chercheurs dans le fonctionnement de la formation. |
| Métiers du tourisme et des loisirs | LP | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable sous condition d'un réexamen à mi-parcours. Intégrer des enseignants-chercheurs dans la formation. |

| | | | |
|---|----|------------------------------|---|
| Techniques du son et de l'image | LP | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Études européennes et internationales | M | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Géomatique | M | Université de Cergy-Pontoise | Création Avis favorable |
| Histoire des idées politiques : vers un humanisme numérique | M | Université de Cergy-Pontoise | Création Avis favorable |
| Histoire, civilisations, patrimoine | M | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Humanités et industries créatives | M | Université de Cergy-Pontoise | Création Avis favorable |
| Journalisme | M | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Lettres | M | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Langues et commerce international | M | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable avec recommandation : Renforcer la participation des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique |
| Métiers du livre et de l'édition | M | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Sciences du langage | M | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Territoires : cultures, patrimoines, paysages | M | Université de Cergy-Pontoise | Création Avis favorable |

| | | | |
|---------------------------------|---|------------------------------|----------------------------|
| Transport, mobilités, réseaux | M | Université de Cergy-Pontoise | Création Avis favorable |
| Ville et environnements urbains | M | Université de Cergy-Pontoise | Création Avis favorable |

Champ Management

| Intitulé de la mention | L/LP/M | Établissement(s) | Avis sur l'accréditation |
|--|--------|------------------------------|--------------------------|
| Gestion | L | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable. |
| Assurance, banque, finance : chargé de clientèle | LP | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable. |
| Commerce et distribution | LP | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable. |
| Commercialisation de produits et services | LP | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Management des activités commerciales | LP | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Management des processus logistiques | LP | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Management des transports et de la distribution | LP | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |

| | | | |
|--|----|------------------------------|--|
| Management et gestion des organisations | LP | Université de Cergy-Pontoise | <p>Avis favorable avec recommandations :</p> <p>L'équipe de formation doit chercher à inclure des enseignants-chercheurs en sciences de gestion, dont au moins un spécialisé en entrepreneuriat. La part des enseignements réalisés par des professionnels du secteur cible doit être renforcée.</p> <p>Dans le prolongement des actions annoncées lors de la visite à cet effet, une attention particulière doit être portée à la proportion excessive des poursuites d'études.</p> |
| Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie | LP | Université de Cergy-Pontoise | <p>Avis favorable avec recommandations :</p> <p>L'équipe de formation doit chercher à inclure des enseignants-chercheurs en sciences de gestion, dont au moins un spécialisé en comptabilité. Les efforts entrepris par l'Université pour pourvoir un poste de maître de conférences (MCF) avec ce profil doivent être poursuivis.</p> |
| Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable | LP | Université de Cergy-Pontoise | <p>Avis favorable avec recommandations :</p> <p>L'équipe de formation doit chercher à inclure des enseignants-chercheurs en sciences de gestion, dont au moins un spécialisé en comptabilité. Les efforts entrepris pour pourvoir un poste de MCF avec ce profil doivent être poursuivis.</p> |
| Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration | LP | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Technico-commercial | LP | Université de Cergy-Pontoise | <p>Avis favorable avec recommandations :</p> <p>Dans le prolongement des actions annoncées lors de la visite à cet effet, des efforts doivent être entrepris pour limiter le taux de poursuites d'études, beaucoup trop important.</p> |
| Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels | LP | Université de Cergy-Pontoise | <p>Avis favorable avec recommandations :</p> <p>La visite a permis d'établir l'implication dans la formation d'enseignants-chercheurs associés (MAST) actifs en recherche, mais il convient de rester vigilant sur la présence d'enseignants-chercheurs impliqués dans la formation.</p> <p>Des efforts doivent être entrepris pour limiter le taux de poursuites d'études, beaucoup trop important.</p> |

| | | | |
|------------|---|------------------------------|----------------|
| Management | M | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
|------------|---|------------------------------|----------------|

Champ Droit et sciences politiques

| Intitulé de la mention | L/LP/M | Établissement(s) | Avis sur l'accréditation |
|--|--------|------------------------------|----------------------------|
| Droit | L | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Licence intégrée franco-allemande en droit | L | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Activités juridiques : assistant juridique | LP | Université de Cergy-Pontoise | Création Avis favorable |
| Droit des affaires | M | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Droit international | M | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Droit privé | M | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Droit public | M | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Droit de la santé | M | Université de Cergy-Pontoise | Création Avis favorable |
| Droit social | M | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |

| | | | |
|---|---|------------------------------|----------------|
| Master intégré franco-allemand en droit de l'entreprise | M | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| Science politique | M | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |

Champ Éducation

| Intitulé de la mention | L/LP/M | Établissement(s) | Avis sur l'accréditation |
|--------------------------------|--------|--|---|
| Sciences de l'éducation | L | Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable |
| STAPS - éducation et motricité | L | ComUE Université Paris Seine Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable Déjà accréditée jusqu'à l'année universitaire 2024-2025 |
| STAPS - management du sport | L | ComUE Université Paris Seine Université de Cergy-Pontoise | Avis favorable Déjà accréditée jusqu'à l'année universitaire 2024-2025 |

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

LE PRESIDENT

33 boulevard du Port
95011 CERGY-PONTOISE cedex

Téléphone 01 34 25 61 25
télécopie 01 34 25 61 27

HCERES
Département d'évaluation des formations

Cergy, le 14 octobre 2019

Madame, Monsieur,

Nous remercions beaucoup le travail des différents jurys sollicités par le HCERES pour réaliser l'évaluation de notre offre de formation. Une erreur humaine, dont nous nous excusons, a conduit à ce que les annexes réalisées à la fois par la direction pilotage de l'établissement (et transmis dans le dossier établissement) et par les équipes pédagogiques n'ont pas été transmises mais il nous semble que le comité a cependant réussi à porter un regard objectif sur notre offre et il a ainsi permis de souligner les points d'amélioration que nous devons réaliser sur quelques-unes de nos formations.

Nous n'avons pas de remarques à transmettre sur ce rapport en final en dehors des erreurs factuelles déjà transmises. Celui-ci nous semble refléter avec une bonne objectivité les points forts sur lesquels nous appuyer et les points de vigilance à porter dans le déroulement de notre prochain contrat.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes salutations distinguées.



François Germinet
Président de l'université de Cergy-Pontoise

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

